

Journal communal d'information  
édité par la Municipalité  
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:  
Rémy Vaucher, municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX COINS DU MONT

## à savoir

### Année scolaire 1988-1989

L'école enfantine a pour but un passage harmonieux du monde de la famille à celui de l'école, tout en favorisant le développement et l'épanouissement de l'enfant et en l'habituant à la vie en société.

L'école enfantine dure deux ans. Elle est facultative et gratuite, mais les enfants qui y sont admis sont tenus d'en suivre régulièrement l'enseignement.

Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> juillet 1983 et le 30 juin 1984 peuvent être inscrits en première enfantine.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat des écoles, collège du Mottier B, premier étage,

du lundi 25 au vendredi 29 avril  
de 8 h. 30 à 11 h. 30

Prière de se munir du livret de famille et d'un acte de naissance, et du certificat de vaccination.

Les inscriptions seront également prises pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> juillet 1982 et le 30 juin 1983 qui n'ont pas encore suivi de classe enfantine.

Les enfants qui suivent actuellement la première année enfantine seront inscrits d'office en deuxième année enfantine.

*La Direction*

tes, jardinière de légumes, sauce forestière pour le prix de Fr. 10.-.

Dimanche 1<sup>er</sup> mai, dès 12 heures

13 h. 45 Concert des chœurs de choix à l'Aula

16 h. 15 Cortège

17 h. 15 Chœurs d'ensemble, avec accompagnement de fanfare:  
Chant des matelots,  
R. Wagner  
Choeur des Chasseurs,  
C.M. de Weber  
Choeur des Hébreux,  
G. Verdi  
Hymne et marche triomphale de Aïda, G. Verdi.

17 h. 45 Partie officielle

18 h. 30 Souper, suivi par le bal (gratuit).

*Le Comité d'organisation*

### Grande foire de mai. Réservation.

La société de Développement organise à nouveau la foire de mai avec son traditionnel marché aux géraniums sur la place du Petit-Mont, le samedi 7 mai 1987 de 9 h. à 18 h.

Comme chaque année nous faisons appel à toutes les sociétés locales, artisans et artistes, habitant ou travaillant sur la commune.

Les intéressés doivent s'inscrire, pour la réservation de leur place, jusqu'au 18 avril, à l'aide du coupon ci-dessous:

*Le Comité*

Le coupon ci-avant est à retourner à: Bernard Salchli, Champ des Pierres 7, 1052 Le Mont.



**A.P.E.  
Groupe du Mont**

Avis aux parents d'élèves des classes enfantines, année scolaire 1988-1989.

Suite à de nombreuses demandes, nous pensons organiser un cours d'initiation à la musique, méthode "Willems" au Mont, pour la rentrée scolaire.

Nous prions les personnes intéressées de nous retourner le coupon ci-dessous dûment rempli.

Cours d'initiation à la musique, méthode "Willems"

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Prénom enfant: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

A retourner à:  
Martine Kronauer, rte de Penau 35,  
1052 Le Mont.

Toutes les personnes inscrites seront personnellement contactées.

Un cours de français

pour les parents, niveau 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire, sera donné les 18 avril, 25 avril et 2 mai 1988 par Mlles V. Lüthi et L. Rod.

Vente de jouets

Elle aura lieu le samedi 7 mai lors de la foire de mai. Apportez vos jouets à vendre le mercredi 4 mai de 13 h. 30 à 17 h. 00.

Pour tous renseignements vous pou-

Coupon d'inscription

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Activité: \_\_\_\_\_

Nbre de bancs couverts désirés: \_\_\_\_\_

### 57<sup>ème</sup> Giron des chorales du Jorat

Echo des Bois  
Complexe scolaire du Mottier

Samedi 30 avril, dès 20 heures

Soirée champêtre, entrée gratuite. Bal musette avec l'orchestre Paul Roger.

Possibilité de se restaurer sur place, restauration chaude et froide. Au menu: tranches de porc, pommes fri-

vez téléphoner ou écrire à :

Mme L. Suter, vice-présidente, ch. de Montenaillies, tél. 33 42 14.

Mme M. Kronauer, présidente, rte de Penau 35, tél. 32 23 69.

### On cherche ...

Couturière à mi-temps, tél. 32 06 86.

### Travail comme

secrétaire comptable, 15 à 20 h. par semaine ou éventuellement à mi-temps. Connaissance T.T., tél. 33 24 13.

### Vente directe d'usine

Meubles de jardin avec petits défauts de fabrication.

Prix très avantageux.

Samedi 30 avril 1988 de 8 h.00 à 13 h.00.

Bodenschatz SA, rte de Cugy, En Budron E, 1052 Le Mont/Lausanne.

## reflets du législatif

En ce soir du 29 février, l'hiver est au rendez-vous et tous les sièges des conseillers ne sont pas occupés. Notre Syndic ainsi que deux municipaux se sont faits excuser.

Sous la présidence de M. Daniel Grosclaude, président de notre Conseil communal, un nouveau conseiller communal est assermenté. Il s'agit de M. Jean-Marc Petermann, premier des viennent-ensuite des élections communales de 1985.

M. François Corbaz est ensuite désigné par le Conseil pour succéder à M. André Flückiger, démissionnaire, au sein de la commission permanente des finances.

Le projet d'élargissement de la RC 501 entre le chemin de la Côte à Deux-Sous et le chemin du Collège, d'un coût de Fr. 365'000.-, a été analysé par la commission des finances ainsi que par une commission ad hoc composée de MM. André Bonzon, Michel Mattenberger, Jean-Paul Waldmeyer, André Tornay et Hubert Barde. Cet aménagement routier imposé par l'Etat règle les circulations pour accéder à Crétalaison. La commission tout en reconnaissant le bien-fondé du projet demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de réaliser conjointement à ces travaux le passage inférieur à piétons, prévu ultérieurement dans cette zone du chantier. Il permettra aux usagers d'atteindre la liaison projetée entre la route de Copoz et la route de la Lausanne.

La commission des finances a proposé au Conseil d'utiliser le solde des

crédits des chantiers du carrefour du Grand-Mont et de celui de Maillefer se montant à Fr. 607'000.- et qui ne peuvent être transférés sur l'excédent des recettes 1988. Ils doivent impérativement être attribués à des investissements.

Fort de ces bonnes nouvelles le Conseil, après une brève délibération a approuvé à l'unanimité ces propositions.

Les membres de la commission des finances ainsi que ceux de la commission ad hoc composée de Mme et MM. Marianne Debély, Bernard Gleyre, Pierre-André Jan, Michel Odier, Jean-Edouard Burri se sont penchés sur le projet d'assainissement du réseau des eaux claires et usées des Planches devisé à Fr. 410'000.-. La nécessité d'adapter ce réseau au mode séparatif a été reconnue, de même que l'opportunité d'engager ces travaux en même temps que ceux de construction du réseau de gaz.

Le mode de financement permettra d'utiliser le solde du revenant-bon des travaux des carrefours du Grand-Mont et de Maillefer pour un montant de Fr. 242'000.- et d'engager une somme de Fr. 168'000.- sur les excédents de recettes 1988. Le Conseil s'est rallié à l'unanimité aux propositions des commissions.

En fin de séance, le Président a donné lecture de la lettre du Conseil de paroisse adressée aux membres du Conseil pour les remercier de lui avoir fait don de Fr. 700.-, représentant un jeton de présence à une séance du Conseil, de la part de chaque conseillère et conseiller.

Au chapitre des propositions individuelles, M. Auguste Jost a demandé à la Municipalité d'intervenir auprès des TL afin que le bus spécial, reliant Dorigny à la place du Tunnel, et arrivant à 18 h.23, assure la correspondance avec le bus no 20 qui quitte ce lieu à 18 h.21. Cette mauvaise correspondance oblige 10 à 15 étudiants habitant le Mont et Cugy à rentrer chez eux en "stop" ou à attendre une heure au Tunnel. Le Président a levé la séance à 21 h.15.

*Le secrétaire du Conseil communal  
B. Salchli*

## municipalité

### A la police

Une mutation sera effectuée au sein de la police suite à la démission de l'appointé Ducret qui quitte la Commune pour continuer son activité à Aigle, commune d'où vient son

épouse. Nous tenons à remercier M. Ducret pour le travail qu'il a fourni au poste de police et lui souhaitons chance et réussite dans son nouvel emploi.

Il sera remplacé au sein du corps de police par l'agent Dominique Dutruit actuellement en poste à Nyon. Il prendra son service le 1<sup>er</sup> juin. Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue au Mont.

### Avec les pompiers

Après 20 ans de service, le fourrier Bernard Rochat quitte la fonction qu'il a assumé avec beaucoup de compétence; il reste à disposition du corps comme membre du 3<sup>ème</sup> groupe qui peut être appelé en cas de gros sinistres. Un merci tout particulier pour ce dévouement vraiment méritoire.

C'est notre boursier, M. Eric Besson, qui fonctionne maintenant comme fourrier, tâche où il trouvera certainement du plaisir à faire valoir ses qualités.

Lors de la première séance de l'année, la Municipalité a promu au grade de premier-lieutenant, le lieutenant Jean-Claude Amiguet.

Cinquante-neuf hommes sur lesquels on doit pouvoir compter forment le corps des sapeurs-pompiers; espérons qu'ils auront à intervenir un minimum de fois.

### Jardin du souvenir

La Municipalité du Mont informe les habitants de la Commune que, dès le début de l'année 1988, il a été créé en notre cimetière un jardin du souvenir.

### Protection civile

La première partie du contrôle des abris a eu lieu entre le 25 janvier et le 3 février dernier.

Je tiens à remercier les propriétaires du très bon accueil qu'ils ont réservé (à deux exceptions près sur 247 abris contrôlés) au personnel de la protection civile, ainsi que tous les membres de la PC qui ont exécuté les contrôles consciencieusement, avec compétence et bonne humeur.

Les exercices se sont déroulés dans une très bonne ambiance et un excellent esprit.

Je félicite particulièrement nos cuisiniers (non professionnels) qui nous ont préparé des repas succulents.

Je prendrai contact personnellement par téléphone avec les propriétaires dont les abris ne sont pas tout à fait en ordre.

A tous, merci de votre collaboration et à la prochaine.

*Le chef local:  
F. Desarzens*

## le conseil du vétérinaire

Quelques conseils sur la façon de choisir un animal lorsque l'on en désire un.

Tout d'abord, si l'on veut acquérir un chien, quelle que soit sa race, il faut pouvoir lui consacrer du temps chaque jour. C'est probablement le point le plus important qui est trop souvent négligé. Un chien doit sortir plusieurs fois par jour, cela prend du temps, il faut pouvoir accepter cette obligation quotidienne.

L'espace mis à disposition du chien a une certaine importance. Mais il s'accommode facilement d'un petit espace s'il a compensation des grandes promenades. Un grand jardin palliera, dans une certaine mesure, le manque de temps du propriétaire.

Faut savoir que des chiens qui sont souvent laissés seuls s'ennuieront moins à deux ou à plusieurs.

Le coût de l'entretien d'un chien est également un facteur non négligeable. Il peut jouer un rôle dans le choix d'une race. Un Chihuahua mange évidemment beaucoup moins qu'un St-Bernard !

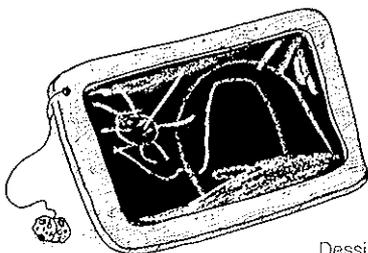
Et puis il faut tenir compte des impôts, des vaccinations et autres frais vétérinaires. Il faut penser aussi aux vacances. Que fera-t-on du chien pendant celles-ci ?

Si vous ne réunissez pas tous les critères pour vous occuper d'un chien, portez plutôt votre choix sur des animaux plus faciles à entretenir comme le chat, le lapin, le hamster ou toute autre petite bête d'appartement. Evidemment, par contre, les animaux exotiques si vous les connaissez mal.

Un dernier conseil pour vous, Madame, qui prenez un animal "pour les enfants". Partez de l'idée que c'est vous qui assumerez tout le travail, quel que soit l'animal, même si vous avez reçu moult promesses d'aide. Ainsi vous ne pourrez être déçue qu'en "bien" !

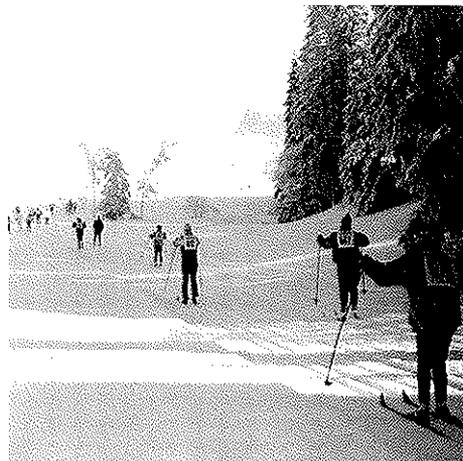
*Dr L. Walter*

## dans nos écoles



Dessin de David

## La coupe de la Combe 10<sup>ème</sup> édition



Le jeudi 21 janvier, aux environs de huit heures et demie, nous sommes partis pour le village du Lieu situé dans la Vallée de Joux. Nous nous rendions dans le Jura pour participer à une course de ski de fond avec des handicapés.

Une pluie battante nous a accompagné jusqu'au pied du Jura puis elle s'est transformée en neige lourde. Arrivés au Lieu, nous avons alors chaussé nos skis de fond à écailles. Stéphane nous fit l'ébauche d'un superbe pas de patineur ! L'heure approchant, nous nous sommes rendus au départ. Il y avait le choix entre trois distances différentes: un, trois ou cinq kilomètres. Notre classe avait choisi celles de trois et cinq kilomètres. Tout à coup, les haut-parleurs annoncèrent avec enthousiasme la présence d'Erika Hess.



Nous sommes étonnés par la "classe" de certains de ces handicapés qui nous surpassaient incontestablement. Comme Stéphane et moi participions à l'épreuve des cinq kilomètres, nous sommes quand même arrivés sans trop de mal à la fin de notre parcours. Même si les conditions atmosphériques n'étaient pas au rendez-vous,

nous avons fini la course contents de nous.

Mais nos ventres criaient famine et nous sommes donc allés nous restaurer dans une jolie petite auberge au lieu dit "Essert de Rive" où une succulente choucroute nous attendait. Il y avait aussi des tableaux qui ne convenaient certes point à notre âge. Nous sommes ensuite repartis au Lieu pour la remise des prix où nous attendaient des petits pains au chocolat bien mérités !!!

*Olivier Moser, Stéphane Crausaz*

## La classe 9DT du Mont organise une vente

Pâtisseries, tourtes, biscuits, merveilles seront vendus

le jeudi 31 mars  
(veille de Vendredi-Saint)  
au marché  
place du Temple

La vente nous permettra de payer une partie de notre camp d'été.

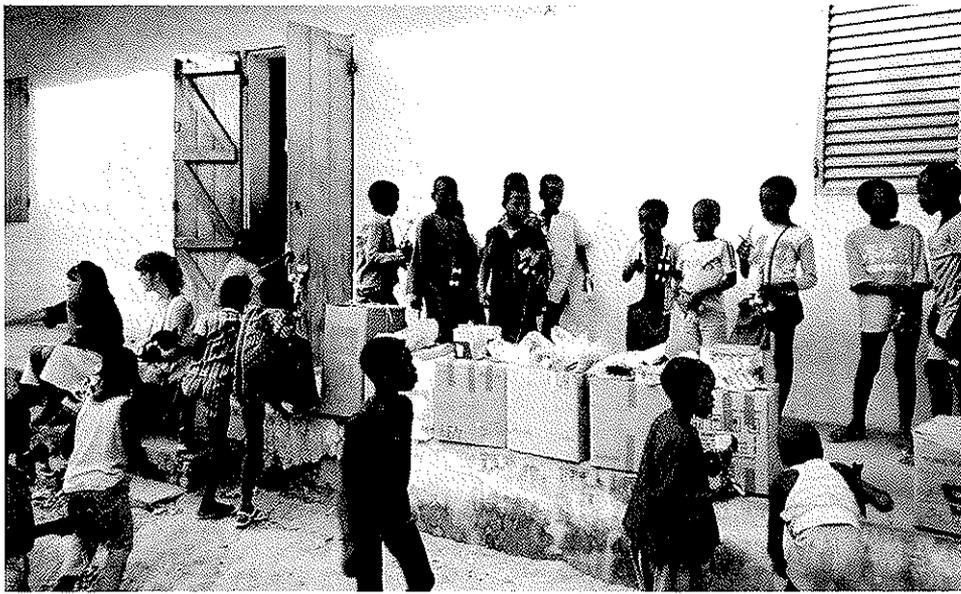
*Classe 9DT*

## Des écoliers du Mont viennent en aide à des écoliers de Casamance (Sénégal)

Sensibilisés par l'analphabétisme et la pauvreté, impressionnés par la projection de diapositives et les récits de voyage de leurs enseignantes, des élèves de 5<sup>ème</sup> année décident de "faire quelque chose".

L'opération allait s'articuler autour de trois objectifs:

- apporter des fournitures scolaires difficiles à trouver sur place;
- acheter dans le pays, du matériel d'école de première nécessité;
- offrir aux petits de l'école enfantine des jouets confectionnés par les écoliers du Mont.



ponça, colla, peignit et vernit durant de longs mois, mettant à rude épreuve la patience des concierges. Restaient à fixer solidement les 240 roulettes des animaux: un membre de l'expédition y passa quelques week-ends.

Comme l'enthousiasme est communicatif, les grandes filles de 7<sup>ème</sup> décidèrent d'offrir à un orphelinat les pyjamas qu'elles confectionnaient à la couture. D'autres adolescents firent un don en cédant une partie du bénéfice réalisé lors de la vente de leurs calendriers.

Ce sont donc plusieurs centaines de kilos de matériel divers qui arrivèrent le 24 décembre 1987 à Kafountine, attachant village de Casamance.

Après maintes discussions, il fut décidé, à l'unanimité, de procéder comme suite:

Pour réunir le matériel introuvable sur place on eut l'idée de se faire "sponsorer" par des entreprises. Les élèves ont donc appris à écrire une lettre bien tournée pour formuler clairement leur demande.

Toutes les réponses furent positives, les entreprises envoyant soit des bons d'achat, soit du matériel. Ainsi furent rassemblés:

- 2'500 stylos;
- de nombreuses boîtes de crayons de couleurs;
- des crayons gris et des gommes;
- 5'000 feuilles de papier à dessin;
- 6 machines à tailler les crayons;
- une chevillère et des ballons;
- des dictionnaires et des livres de lecture.

Lorsque les enfants apprirent que leurs camarades ne recevaient en tout et pour tout qu'un seul cahier par an, ils décidèrent de vendre des pâtisseries à la récréation. Avec l'argent ainsi récolté il fut possible d'acheter sur place 1'600 cahiers et beaucoup de craies. Du matériel pour deux ans, paraît-il ...

Restait le travail de longue haleine: la fabrication des jouets pour les petits de l'école enfantine. On décida de faire des animaux en bois pour les garçons et des poupées pour les filles. La maîtresse de couture mit un modèle au point et sollicita l'aide des mamans et grands-mamans pour tricoter les corps, les enfants s'occupant des vêtements: pulls, jupes, pantalons, jaquettes. On embaucha encore d'autres institutrices pour broder des yeux et des bouches et fixer des cheveux. Ainsi naquirent soixante poupées toutes aussi jolies les unes que les autres.

Pendant ce temps, aux travaux manuels, on dessina, décalqua, scia,



---

## nos sociétés

---

### Armes de guerre, activités 1988

2 mars	Assemblée générale 20.15	Petit-Mont
7 avril	Entraînement Pully 17.30 - 19.30	Châtaignier
9 avril	Tir Général Guisan Pully s/convocation	Pully
27 avril	Préalable Champ. groupes (s'inscrire svp) 17.00 - 19.00	Froideville
28 avril	Tirs militaires (ent. groupes) 17.30 - 19.30	Châtaignier
30 avril	Championnat de groupes 08.00 - 11.30 13.30 - 17.00	Froideville
1 mai	Championnat de groupes 08.00 - 11.00	Froideville
25 mai	Tir campagne (préalable) (s'inscrire svp) 17.00 - 19.00	Froideville
28 mai	Tirs militaires (entr.) 17.30 - 19.30	Châtaignier
28 mai	Tir en campagne 09.00 - 11.30 13.30 - 17.00	Froideville
29 mai	Tir en campagne 08.00 - 11.00	Froideville
4 juin	Finale vaudoise champ. gr. Vernand	
4 juin	Tirs militaires 09.00 - 12.00	Châtaignier
18 juin	Tirs militaires 09.00 - 12.00	Châtaignier
20 août	Tirs à prix - Tir des Dames 13.30 - 17.00	Châtaignier
25 août	Tirs à prix 17.30 - 19.30	Châtaignier
sept.	Tir d'amitié (Jeun. patriotes) 13.30 - 16.00	Châtaignier
29 oct.	Soirée clôture	Petit-Mont

Le Comité

---

## à méditer

---

### Dictons d'avril

- Avril doux, c'est du bien partout.
- Pluie de la Sainte-Opportune (22) ni cerises, ni plumes.
- Quand Saint-Marc n'est pas beau, pas de fruits à noyau (25 avril).
- Caprices d'avril fait tomber les fleurs et trembler les laboureurs.
- Il n'est si gentil avril qui n'ait son chapeau de grésil.
- Avril en nuées, mai en rosées.

### Dictons de mai

- A la Sainte-Denise, s'arrête la bise.
- Quand il tonne le premier jour de mai, les vaches auront du bon lait.
- Après la Saint-Urbain, plus ne gèlent pain ni vin.
- Qui sème des haricots à la Saint-Didier (23 mai), les récoltera par poignées.
- Avril fait la fleur, mai en a l'honneur.

### Bon à savoir

- Si la buée trouble le verre de votre montre, portez-la pendant quelques temps à l'envers, de telle sorte que le verre soit en contact avec votre peau.
- Qu'est-ce que la lune rousse dont vous entendez souvent parler? C'est la première lune après Pâques, tout simplement.
- Jetez une bonne poignée d'orties dans un grand arrosoir d'eau. Utilisez cette décoction une semaine après pour arroser vos rosiers, vos plantes et les débarrasser de leurs pucerons.
- Pour empêcher les oiseaux de picorer vos semis, mélanger vos graines avec du poivre.

### En bref

- Un titre, c'est comme un vêtement, il faut savoir le porter.
- Ce n'est pas la vérité qui blesse, c'est la façon de la dire.
- Il ne suffit pas de "gueuler" pour se faire respecter.
- Certains sont doués pour se noyer dans un verre d'eau ou d'y provoquer une tempête.

---

## souvenirs

---

### Portrait de ma Grand-mère

Elle était jolie avec ses cheveux gris entourant son cher visage, ses yeux d'un brun clair, à l'expression si mélancoliques. Elle était maigre, frêle comme un petit oiseau, ce qui donnait envie de la protéger. Elle aimait la nature, les fleurs, surtout les primevères. Lorsque le printemps commençait, je m'en allais avec elle le long des chemins, chercher les fleurs qu'elle aimait.

Nous avions un coin à nous toutes

seules, près d'un petit ruisseau, là, le parterre était jonché de ses fleurs préférées. En voyant la nature si belle, elle pleurait quelquefois en disant: reverrais-je tout cela l'année prochaine? Elle était petite, chétive, mais elle travaillait encore, jamais ses mains ne restaient inactives. Elle allait et venait dans la cuisine, essuyant, balayant, rangeant par ci par là, faisant maints travaux.

Le soir, lorsque je devais me coucher, elle montait avec moi, puis s'asseyait sur le bord du lit, elle me contait une histoire, me chantait une chanson. Alors je m'endormais doucement, au son de la voix douce et aimée.

Envoi de Mme V. Borgeaud (87 ans)  
composition d'examen de sa mère

---

## poème

---

### Printemps! Printemps!

*Printemps, enfin te voilà arrivé!  
Effaçant l'image glacée de l'hiver,  
Nous apportant trouble et mystère...*

*Mâchoires ouvertes comme un  
glouton,  
Tu serres avec tes jeunes dents de  
loup,  
Pour faire éclater les bourgeons,  
Ivre de sève, tu mords comme un  
fou...*

*En délicat peintre de Dame Nature,  
Tu fais journée double avec tes pin-  
ceaux,  
Et dans un délicieux murmure  
Tu festonne d'écume les ruisseaux...*

*Le ciel jette au loin sa grisaille  
Et se couvre d'un manteau bleu;  
Morose qu'il était, jusqu'aux entrail-  
les,  
Il a retrouvé son bel éclat de feu.*

*A l'orée du bois, la timide églantine  
Montre sa parure neuve au Soleil,  
Penche un oeil sur la robe de sa  
voisine  
Mais son premier sourire est pour  
l'abeille...*

*Et l'alouette chante à plein ciel  
Le Renouveau et Pâques fleuries,  
Monsieur Coucou se prend pour  
Gabriel,  
Annonçant l'aube et ses sympho-  
nies...*

*Partout à la ronde rires et farandoles  
Se mêlent aux joyeuses chansons,  
Signe des nids se cachant dans les buissons...*

*Printemps, sème à la volée le Bonheur  
Pour que ta graine féconde dans les sillons;  
Que fleurissent à plein dans nos coeurs  
Les épis dorés d'une belle moisson !*

*Edith Collet-Carlot  
21 mars 1981*

## prochain journal

### Parution

Fin mai 1988.

### Date limite du dépôt des articles

10 mai 1988.

### Rédacteur

M. Rémy Vaucher  
Chemin du Mottier 3  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Téléphone (021) 32 00 03

## Photo d'autrefois



*Qui peut nous renseigner ?*

*(Lieu, date de la photo, nom du maître et des élèves, etc...)*

*Vous pouvez transmettre les renseignements au Rédacteur.*

*D'avance merci.*